# ROUBAIX

REDACTION : 39, Rue Pauvrée. Télé. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, Rue Louis Catrice

### DIVERTISSEMENT D'APACHE

M. Arthur Renmerie, 28 ans, teinturier, demeurant 59, rue du Moulin, suivait la rue des Longues-Haies, vers 9 heures du soir, pour aller à la rencontre de sa femme. Il se trouvait au milieu de la chaussée, lorsqu'un individu l'accosta et, après lui avoir demandé son nom, sortit une arme de sa poche, et lui en porta un coup à l'aine gauche. Le coup fut heureusement amorti par l'imperméable que portait l'ouvrier.

M. Martin, commissaire de police, au cours de l'enquête ouverte à ce sujet, a pu retrouver et faire arrêter l'auteur de l'agression. C'est un nommé Jean Claebots, 22 ans, apprêteur, demeurant rue des Longues-Haies, 211, cour Desrumaux, 10. Cet individu est titulaire de nombreuses condamnations. L'instrument dont il s'est servi est un tranchet fraîchement affuté avec lequel il s'était promené toute la journée. Son coup fait, il chercha à se débarrasser du tranchet en le laissant tomber sous une table, dans l'estaminet De Visscher, rue des Longues-Haies, 251.

Claebots, interrogé, a déclaré ne se souvenir de rien. Il sera ce matin déféré au Parquet.

### LES ELECTIONS AU CONSEIL DE PRUD'HOMMES

**La grève des Electeurs s'accentue...**

Il a été procédé hier au scrutin de ballottage pour la nomination de deux conseillers prud'hommes, section commerce, patrons.

En 1re catégorie, M. Firmin Lestienne obtenait, le dimanche précédent, 60 voix sur les 569 inscrits. Il n'en a obtenu hier que 30.

En 2e catégorie, M. Hector Desfontaines obtenait 27 voix sur 253 inscrits. Le chiffre est tombé hier à 13

A Croix, pas un électeur ne s'était présenté. Il est juste d'ajouter que, l'élection d'un candidat unique étant toujours assurée au second tour, le désintéressement des électeurs s'explique un peu. MM. Lestienne et Desfontaines sont donc élus.

### UN PORTEFEUILLE DISPARAIT

M. Adolphe Vandenheyden, 36 ans, trieur de déchets, demeurant 30, rue de l'Epeule, se trouvait hier matin au marché, boulevard Gambetta, lorsqu'un individu lui vola son portefeuille, contenant 16 francs, qui se trouvait dans la poche de son veston. Une personne voisine ayant aperçu le pickpocket, a pu mettre la police sur ses traces.

Quelques instants plus tard, il était arrêté, c'est un nommé Assan Ammour, 40 ans, Algérien, demeurant 13, rue Jules-Guesde. Il a été déféré au parquet.

### VOL D'UNE MONTRE

M. Lucien Monnet, industriel, demeurant 11, boulevard de Cambrai, assistait samedi soir à une fête au Cercle de l'Industrie. Vers deux heures du matin, lorsqu'il regagna son auto pour rentrer chez lui, il s'aperçut qu'on lui avait dérobé une montre en acier d'une valeur de 200 francs qui se trouvait dans sa voiture. Une enquête est ouverte.

### MARCHE DU TRAVAIL

Pendant la semaine du 25 février au 1er mars, l'Office municipal de placement gratuit, 2, rue Nain, à Roubaix, a placé 20 personnes dans les industries textiles, de la métallurgie, l'agriculture, le commerce et les services domestiques.

53 demandes et 21 offres n'ont pu être satisfaites. Elles intéressaient principalement les industries textiles, du vêtement, du bois, de la métallurgie, la manutention, le commerce et les services domestiques.

Cent huit étrangers, la plupart de nationalité belge, ont fait régulariser leurs papiers pour s'occuper dans les industries textiles de la mtallurgie, du bois, du bâtiment et comme manœuvres.


## Hémorroïdes

Les personnes qui souffrent des douleurs atroces causées par les hémorroïdes retrouveront une sensation de bien-être et un sommeil paisible par l'emploi de la Pommade Cadum qui leur procurera un soulagement immédiat. Bien des souffrances sont évitées en employant à temps la Pommade Cadum contre l'eczéma, les boutons, dartres, gale, éruptions, écorchures, hémorroïdes, urticaire, croûtes, teigne, plaies


### A L'UNION MUTUALISTE DES CANTONS DE ROUBAIX

Le dimanche 24 février, à 10 heures du matin, se sont réunis les délégués des Sociétés adhérentes à l'Union Mutualiste des Cantons de Roubaix, sous la présidence de M. Edouard Dubois, vice-président. Vingt-huit sociétés, représentant dix-mille sociétaires, étaient présentes à cette réunion.

M. Edouard Dubois ouvre la séance, en excusant M. Joseph Wibaux, qui ne peut prendre la présidence en raison des deuils récents dont il a été frappé, et auxquels tous les membres de l'Union ont compati. Il salue, en passant, la mémoire de Mme Wibaux et de M. Daniel Wibaux.

A l'unanimité, l'assemblée donne un témoignage de confiance et d'attachement à M. Edouard Duquenne, et le réélit président de l'Union.

M Delescluse, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui est adopté à l'unanimité.

M. Cuvelier expose la situation financière de l'Union Mutualiste, qui se traduit par un avoir de 35.507 fr. 04 ; puis donne lecture de la situation financière de la Caisse de Réassurance qui accuse un avoir de 5.553 fr. 26

Le Président fait ressortir que cette Caisse de réassurance était une nécessité pour permettre aux Sociétés de secours mutuels de ne pas abandonner leurs malades.

L'Assemblée accueille avec faveur les résultats de l'année 1923 félicite le Bureau et lui vote d'acclamation des remerciements pour sa bonne gestion.

A l'issue de la réunion, le bureau s'est rendu chez M. Edouard Duquenne pour le féliciter de sa réélection et l'assurer de tout son dévouement. M. Edouard Duquenne s'est montré très touché de cette démarche et a assuré ses collaborateurs de son concours le plus absolu : il l'a toujours donné depuis plus de trente ans.

*Pharmacie de l'Union Mutualiste.* — A l'issue de la réunion de l'Union mutualiste des cantons de Roubaix, a eu lieu la réunion des délégués des Sociétés adhérentes à la pharmacie de l'Union Mutualiste des cantons de Roubaix, sous la présidence de M. Edouard Dubois, président. Vingt-cinq Sociétés, comprenant près de dix mille sociétaires, étaient représentées à cette réunion.

Le président donne la parole à M. Alfred Liénard, secrétaire, pour la lecture de son rapport sur la situation morale et financière de la Pharmacie, d'où il ressort que l'année 1923 a été des plus satisfaisantes, que le chiffre d'affaires a sensiblement augmenté et qu'une propagande active doit être faite auprès des Mutualistes pour qu'ils se fournissent à leur Pharmacie. Les conclusions de ce rapport sont acceptées avec faveur par l'Assemblée.

M. Verez, qui remplit ses fonctions de trésorier, commente les chiffres du bilan qu'il a établi. Après lui, M. Honoré, président de la Commission de contrôle, expose le résultat des travaux de la Commission qu'il préside et demande d'approuver les comptes qui ont été présentés.

Deux nouvelles Sociétés sont admises à la Pharmacie : la Saint-Honoré et l'Union Mutuelle des Tailleurs à façon.

La Commission de contrôle est maintenue dans ses fonctions, et M. Alfred Liénard est élu secrétaire à l'unanimité.

Avant de lever la séance, M. Dubois présente à l'assemblée M. Neveu, le pharmacien-gérant, et le félicite.

### AU CLUB CYNOPHILE ROUBAISIEN

Les membres du Club Cynophile Roubaisien ont tenu leur assemblée générale hier matin à 11 h. 30, à l'estaminet Augustin Roussel, 130, rue Jules-Guesde, sous la présidence de M. Emile Bossut, entouré des membres de la commission.

En ouvrant la séance, le président remercie les nombreux sociétaires présents, il est heureux de leur faire part d'une communication de M Léon Leplat, vétérinaire, vice-président d'honneur à la suite de la [illegible] la société adresse ses remerciements à M Leplat.

La parole est ensuite donnée au secrétaire M Arthur Chrétien, pour le développement de l'ordre du jour.

Le procès-verbal précédent est adopté.

M. Wievaert donne les résultats de la première épreuve du championant. Quelques communications concernant la Fédération départementale ainsi que le concours international du 1er juin sont faites.

Avant de terminer la réunion, les membres du club ont tenu à manifester leur sympathie à l'égard d'un de leur membre actif, M. Félix Vermeulen, qui vient de recevoir la médaille d'honneur de l'octroi.

Au nom de la commission et du club, M. Arthur Chrétien a pris la parole : il présente les excuses de M. Etienne Motte, président d'honneur retenu il retrace les qualités du fonctionnaire qu'est M. Vermeulen et il assure de toute la gratitude des membres de la société.

M. Vermeulen, très touché, de cette marque de gratitude, remercie l'assemblée.

L'assemblée est levée à midi 30.


## TOUT CE QUE LA NATURE OFFRE DE PLUS SAIN

Rien n'est plus sain que l'atmosphère de la forêt. Nos poumons se dilatent instinctivement pour respirer les saines odeurs dégagées par les arbres, en particulier par les pins. Le Savon D'Onge est imprégné de leurs essences, car son parfum est extrait des aiguilles de pins et de sapins. De plus, sa pâte est rigoureusement pure et il mousse abondamment.


### LE TRAFIC DE LA PETITE VITESSE

La période du 21 janvier au 20 février s'est manifesté par le maintien du trafic, le tonnage à l'arrivée, accuse une plus value de 5 % ; les expéditions, une plus-value de 14 %. Malgré la grève des charbonniers, le tonnage de houille s'est maintenu.

**Expéditions.** — Le tonnage s'est élevé à 17.416 pour 15 273 articles. En voici la décomposition :

**Tissus.** — 2.712 tonnes, dont 1185 sur la Chapelle ; 465 sur Calais ; 73 sur Lyon ; 118 sur Marseille.

**Laine filée.** — 564 tonnes dont 58 sur Calais ; 57 sur Le Cateau.

**Laine peignée.** — 1.087 tonnes dont 198 sur Fourmies ; 150 sur Avesnes ; 74 sur Sains-du-Nord ; 44, sur Trélon ; 122 sur Mulhouse.

**Coton filé.** — 615 tonnes dont 63 sur Calais ; 36 sur Saint-Etienne ; 43 sur Le Cateau. Les autres marchandises se répartissent ainsi : déchets de laine, 153 t. ; machines 158 t. ; mobilier, 68 t. ; mitraille, 328 t ; coke, 1250 t. ; houille 1390 t. ; fers bruts 180 t. ; goudron, 144 t. ; biscuits, 90 t. ; cuir, 130 t ; tôles 161 t ; pommes de terre, 221 t. ; bois de sciage 135 t.

**Les arrivages.** — Il a été reçu 5.486 wagons avec un tonnage total de 52.782 tonnes. Détail de wagons : houille 1661 w., 27.948 tonnes; poulie 1934 w., 6.228 tonnes ; laines et cotons 288 w., 1889 tonnes ; détail : 1603 wagons 6787 tonnes.

Détail des marchandises :

**Animaux vivants.** — 2.672 têtes contre 3.450 en 1923.

**Produits Agricoles.** — 4.314 tonnes contre 3.426 l'an dernier

**Bois de construction.** — 3730 contre 4.361.

**Combustibles minéraux.** — 27.948 tonnes contre 25.389 en 1923.

**Pétrole, Huiles.** — 401 tonnes contre 348.

**Produits chimiques.** — 317 contre 202.

**Produits métallurgiques.** — 1802 tonnes contre 3267 soit une diminution 14.650 sur la période de 1923.

Diminution expliquée par la hausse de cette matière ; les fondeurs épuisant leur stocks.

**Produits textiles.** - 4417 tonnes contre 4352 Détail : Laine brute 836 t. ; laine travaillée : 1365 t. ; coton brut 10770 ; coton travaillé 3920 tonnes ; tissus laine : 3.190 ; tissus coton 428 t.

### FUNERAILLES CIVILES

Les funérailles civiles de la citoyenne Anna Dupont épouse Delplanque, décédée à l'Hôpital de la Fraternité, le 1er Février, auront lieu demain mardi, à 15 heures.

Assemblée à la Fraternité, à 14 h. 20.

### ETAT-CIVIL

DECES. — Claire Rossignol, 24 ans, rue Boileau, 17. — Léonie Duquenony, 73 ans, rue Archimède, 15 bis.— Louis-Edouard-Joseph Vandamme, 43 ans, rue de l'Ommelet, 142 bis, cour Rambuteau, 7.

## WATTRELOS

### LE CONCOURS DE GYMNASTIQUE FEMININ DE WATTRELOS

Hier dimanche, à 11 heures, sur la Grand' Place de Wattrelos, devaient être exécutés par des sections des sociétés de gymnastique féminine du Nord, les mouvements d'ensemble qui seront imposés aux concours de Rennes et de Wattrelos. Mais, en raison du mauvais temps, cette production n'a pu être effectuée sur la place publique.

C'est au local de « La Patriote », salle Testelin, que furent donnés les cours de démonstration, en présence des membres du Comité Directeur de la Fédération régionale, des membres de la Commission technique, des membres de « La Patriote », chargée de l'organisation du concours de Wattrelos et aussi en présence d'un public paraissant s'intéresser vivement aux exercices des fillettes.

A 11 h. 30, à la Mairie, une délégation importante du Comité Directeur fut reçue à la mairie par la Municipalité.

M. Drimille président de « La Patriote », présenta au Maire la délégation : MM. Gustave Théry, président, conseiller municipal de Valenciennes ; M. Moreaux, secrétaire général, directeur d'école à Tourcoing ; M. Ch. Lamère, M. Dormier, directeur de « La Patriote » Mme Van de Welde, présidente d'honneur de « L'Onze Meisjes », d'Anvers ; des délégués de Lille, Seclin, Fourmies, Douai, Leers, Roubaix, etc..

Henri Briffaut, maire, souhaita la bienvenue à tous et offrant les vins d'honneur, leva son verre à la prospérité des sociétés de gymnastique féminine.

MM. Théry et Lamère remercièrent la Municipalité de leur accueil et assurèrent que le concours de Wattrelos obtiendrait le 10 Août un très vif succès.

Après un déjeuner servi par M. Testelin, au Café de l'Harmonie, une assemblée plénière du Comité-Directeur, de la Commission technique et du Comité d'organisation, fut tenue à la mairie, en vue de prendre toutes dispositions utiles pour le succès du concours de gymnastique de Wattrelos qui aura lieu le 10 Août.

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE. — Dimanche, à 9 h. 30, la Commission scolaire a siégé à la Mairie.

La Commission a entendu les explications de seize chefs de famille dont les enfants fréquentent irrégulièrement l'école.

Sur avis conforme de M. Prot, inspecteur primaire et de M. Watteau, délégué cantonal, la Commission a ordonné l'affichage à la porte de la mairie, pendant un mois, du nom d'un chef de famille. Un autre chef de famille a été déféré au Parquet.

La prochaine séance de la Commission scolaire aura lieu le dimanche 6 avril.

### TOUFFLERS

RENTES VIAGERES. — Les titulaires de rentes viagères sont invités à se présenter à la Mairie le plus vite possible à l'effet de signer leur certificat de vie.

### LYS

A LA FANFARE L'« AMICALE ». — M. Pluquet, secrétaire de la Fanfare « Amicale » a reçu un souvenir de reconnaissance pour son dévouement inlassable pour la société. MM. Duquesne, Delreux, Lefebvre et M. Mercier, directeur d'école, prirent tour à tour la parole pour le féliciter. M. Pluquet très touché de cette marque de sympathie remercia les délégués.

# TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
— Téléphone 9 85 —

### POLICE DU ROULAGE

Dans le courant de la journée, la police a relevé six contraventions contre des automobilistes, cyclistes et charretiers, pour infraction à la police du roulage.

### GALLOT, LE ROI DES MARCHEURS

M. Gallot, le roi des marcheurs, a exécuté place de la République, une marche de 30 heures.

Il a pris son départ samedi à 10 heures, et s'est arrêté hier dimanche, à 16 heures. Un tas de curieux n'ont cessé de stationner aux alentours de cette place pour voir cet homme, à l'allure dégagée, tournoyer sans arrêt.

A 16 heures exactement, M. Gallot faisait son dernier tour, portant sur l'épaule une gerbe de fleurs qui lui avait été offerte.

### ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE DES HABITATIONS A BON MARCHE

Dans la salle des adjudications de l'Hôtel de Ville, avait lieu hier, l'assemblée générale de la société des habitations à bon marché « Notre Maison », sous la présidence de M. Maurice Dubrulle, qu'assistaient au bureau MM. Parmentier et Blondel.

L'assemblée approuve sans discussions, le rapport précis et documenté du Conseil d'administration présenté par son président, M. Dubrulle, ainsi que le bilan de la situation financière que présente M Lombaré, trésorier. Elle donna quitus au Conseil d'Administration après audition du rapport des Commissaires des comptes.

Puis, elle procéda au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration. MM. Maurice Dubrulle, Delcroix, Arthur Nys, Urbain Robbe et Charles Tiberghien furent réélus pour 3 ans MM. Doutreluigne et Croes remplacèrent le regretté M. Desvenain et M Debrabandère qui quitte la ville.

MM Florin, Jacquerot et Pezin, commissaires aux comptes, eurent leur mandat renouvelé pour la durée d'un an.

Durant la séance, l'assemblée générale ordinaire prévoit pour 1925, une augmentation de capital de 1.500 000 francs et fit appel au quatrième quart des souscriptions.

Puis, réunis en assemblée générale extraordinaire, elle donna pouvoir au Conseil d'Administration d'augmenter de 1.250.000 francs le capital social de l'exercice 1924 et adopta les modification de statuts nécessités par sa décision

En présence de M. le maire et de l'Administration municipale, qui avaient tenu à encourager de leur présence la société à laquelle ils ont confié la mise en route de constructions dont le total atteindrait près de 550 habitations, M Maurice Dubrulle tint à dire combien il apprécie dans cet acte la confiance de l'Administration municipale. Il remémore les efforts de celui qui fut l'un des fondateurs de la société et qui collabora si efficacement au développement de cette œuvre dans notre ville.

M Debrabandère, en une allocution très goûtée, reporta sur M. Dubrulle le succès obtenu ; il rappela la situation difficile dans laquelle se trouvait « Notre Maison » lors de l'Armistice à l'instant où M. Dubrulle prit la présidence. Il se réjouit de voir la prospérité à laquelle les qualités des organisateurs, la ténacité et le dévouement sans limite de son président l'ont amenée depuis 3 ans.

### *Evènement*

A Luna-Park a lieu actuellement une exposition des produits alimentaires français, un grand prix avec félicitations du Jury a été décerné à l'exposant des produits scientifiques suivants : le Yoghourt, la Babutyrose, le lait condensé sucré en bouteilles le lait maternisé, la Farine lactée, etc..., présentés pour la première fois, par la société Lactella de Tourcoing, à qui nous adressons nos félicitations pour l'honneur fait au Nord de la France.

### ANCIENS ELEVES DU LYCEE

Samedi à 20 heures, a eu lieu, dans le parloir du Lycée, le banquet annuel de l'Association des anciens élèves.

A la table d'honneur, avaient pris place : M. Lehoucq, M. le maire de Tourcoing et M. Labbé, proviseur.

Au dessert M. Lehoucq, président, adresse ses félicitations à M. Maurice Dubrulle, à l'occasion de sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Des discours ont été prononcés successivement par M. Labbé, proviseur ; M. le maire et M. Beltette, professeur. Tous ont fait l'éloge de M. Maurice Dubrulle pour services rendus au Lycée et l'ont félicité chaudement pour sa récente distinction. Touché des marques de sympathie à son égard, M. Dubrulle a remercié bien sincèrement les orateurs.

La fête s'est terminée par un concert donné par des artistes distingués.

### AU THEATRE MUNICIPAL

Ce soir lundi 3 mars, à 8 heures, « Rêve de Valse ». Mardi 4 mars, matinée de gala à 3 heures ; les Ballets russes. — Jeudi 6 mars, à 8 heures, première représentation de « Louise ».

La location est ouverte pour toutes les représentations.

### ADJUDICATION

Le mardi 1er avril, à 10 h. 30 du matin, il sera procédé, dans une des salles de l'Hôtel de Ville, à l'adjudication de la fourniture des uniformes aux agents de police, aux employés de l'octroi, aux sapeurs-pompiers et aux agents d'autres services, nécessaires en 1924.

Le cahier des charges est déposé à la Mairie de Tourcoing (Service de la Comptabilité), où les concurrents peuvent en prendre connaissance tous les jours, sauf les dimanches, fêtes et samedi après-midi.


## Au Fresnoy

ROUBAIX-TOURCOING — Tél. 5-68

SKATING — DANCING — CINEMA

AU DANCING : Le Jazz-Band « Les Souriants » ouvre la soirée dansante à 19 heures. Pour cette veille du Mardi-Gras, il exécutera divers pots pourris amusants. Il y aura distribution d'articles bruyants : trompettes, sirènes, etc.

AU CINEMA : Séance permanente de 15 h. à 23 heures.

Présentation de :

**La Mendiante de Saint-Sulpice**
Grand drame.

**Un Père**
touchante comédie de la vie de famille.

**Un remède héroïque**
amusante comédie « Paramount ».

Demain MARDI-GRAS, changement de programme.

Dans les Halls du Skating et du Dancing :

**Grande Fête de Nuit**

SENSATIONNEL CONCOURS DE TRAVESTIS avec 2.500 fr. de Prix en espèces

Défilé devant le jury à 22 heures.

Toutes les personnes désirant participer au concours sont priées de se faire inscrire au jury dès leur arrivée.


### LINSELLES

ABUS DE CONFIANCE. — La gendarmerie d'Halluin a ouvert une enquête sur une plainte déposée par M. Delattre Alexandre, négociant en vins, contre un sieur Mahieu, de Mouvaux, lequel s'est fait remettre des marchandises par une dame de Comines sans en avoir reçu l'ordre.

ETAT CIVIL. — **Naissances.** — Verquain Marie, place de la République. — Marescaux Marie rue Guynemer.

**Décès** : Deleu Florence, 74 ans, rue de Remmel.

### BOUSBECQUE

NOURRISSONS. — Jeudi prochain 6 mars à 15 heures, café Saint-Georges, aura lieu la consultation des nourrissons.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Buyse Léon, rue Saint-Joseph, 24.


## Relevons le Franc !

C'est le devoir de toute bonne Française de coopérer au relèvement du franc ; chose facile, si on économise ce que l'on possède, ce qui évite de nouveaux achats à l'étranger.

C'est pour cela que vous devez toujours vous servir de **PERSIL** qui, blanchissant par l'oxygène vous évite de frotter votre linge et par suite de l'user.

De plus, **PERSIL** étant un produit essentiellement français, doit être préféré à tout autre. 10235


# LILLE

### LE COIN DES ACCIDENTS

**AUTO CONTRE CYCLISTE**

Alors que vers 18 heures 30, rue de Cambrai, M Jules Deursme, 54 ans, demeurant 12, place Nouvelle-Aventure, circulait en vélo pour se rendre sur le boulevard des Ecoles, il fut heurté par l'auto de M. Nicodème, rue du Faubourg de Valenciennes, 54, qui marchait dans le même sens M. Deursme fut blessé au front et à la cuisse gauche, mais sans gravité, attendu qu'il lui fut possible de regagner son domicile pédestrement après avoir reçu des soins.

Quant à sa bicyclette, elle a été mise complètement hors d'usage.

### AU PARQUET

**POUR LA MAISON D'ARRET**

M. Dufayet juge d'instruction a fait hier écrouer à la maison d'arrêt les nommés Vernochet, inculpé d'abus de confiance et Levaillant inculpé d'escroquerie, à Lille. Tous deux sont recherchés par plusieurs parquets, se trouvaient internés à Paris pour d'autres méfaits.

**APPEL A MINIMA**

Dernièrement le Tribunal Correctionnel de Lille, condamnait, notamment, à 3 mois de prison avec sursis M. Deslombe, industriel, à Tourcoing, qui au début de janvier, avait tué avec son auto à Tourcoing, Mlle Leclercq, gouvernante, un jeune enfant, Maurice Poulet, et blessé grièvement une fillette.

Nous apprenons que le Ministère Public trouvant insuffisante la condamnation qui frappe M. Deslombe, a fait appel à minima.

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

**AUDIENCE DU 1er MARS**

**Chapitre des vols.** — Huit mois de prison par défaut à Jean-Nicolas Masson, 51 ans, pour vol d'une paire de chaussures et d'un portefeuille contenant 150 fr., au préjudice de M. Heyndrick, 27, rue Roland, à Lille.

— Un mois de prison à Jules Duflot, demeurant rue de la Postes, à Bondues, pour vol d'une pièce d'étoffes, à M. Hanart, industriel, à Wasquehal.

— Deux mois de prison à Théophile Bouckaert, 40 ans, manuvre, rue de la Lys, à Halluin, pour vol de plomb appartenant à M. Bidault.

— Quatre mois de prison par défaut à Odon Delbarre, ouvrier agricole, pour vol d'un portefeuille contenant 110 fr., au préjudice de M Vandecaoye, à Toufflers.

— Deux mois de prison à Dumez, 35 ans, journalier, à Desurmont, à Tourcoing, et 20 jours à Bruyssens Joseph, 20 ans, rattacheur et Jules Fraeman, 25 ans, ouvrier textile, pour vol.

— Trois ans de prison par défaut à Pierre Ferrin, garçon boucher, à Roubaix, pour un cambriolage commis à la Maternité de Roubaix et évasion avec bris de prison. Léopold Duflourd, qui était poursuivi pour recel, est acquitté, mais il récolte 200 francs d'amende pour infraction sur la loi sur les brocanteurs.

**DES COUPS.** — Un mois de prison à Vitella Renzo, 22 ans, tailleur de pierres, rue de Paris, à Lille, pour coups et blessures ; François et Jean Laurezi récoltent chacun une amende de 50 francs.

**Acquitté.** — Le tribunal a rendu son jugement concernant l'accident mortel survenu au nouveau Boulevard et a acquitté le wattman Laval.

**Homicide involontaire.** — M. Desmazières étant occupé à réparer le phare arrière de son auto, qui stationnait rue de Dunkerque, à Lomme, fut tamponné par un camion-auto de la maison Béthencourt, que pilotait le chauffeur Michiels, M. Desmazières mourut à l'hôpital de la Charité, des suites de ses blessures.

La partie civile réclamait une rente viagère de 5.085 pour la veuve, plus 2.000 fr. pour les frais funéraires.

Le tribunal condamne Michiels à quatre mois de prison, 200 fr. d'amende et à deux amendes à 5 francs. Il accorde à la partie civile ce qu'elle demandait et déclare le patron civilement responsable.

### ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

**CONDE**

**Une chute mortelle de sept mètres**

Samedi, vers 10 heures du matin, un ouvrier couvreur, Dagnelies, âgé d'une cinquantaine d'années, était occupé à la réparation de la toiture de la caserne Lecomte, à Condé, lorsqu'il glissa et tomba d'une hauteur de 7 mètres.

Gravement contusionné, Dagnelies reçut des soins immédiats. Il succomba après deux heures de terribles souffrances. La victime était mariée et père de plusieurs enfants.

### ARRONDISSEMENT D'AVESNES

**JEUMONT**

**UN POLONAIS BLESSE GRAVEMENT UN ALGERIEN**

Vendredi, vers 23 heures 30, le sujet polonais Ratay Stanislas, 28 ans, ajusteur, demeurant à Recquignies, était occupé à travailler aux Forges et Aciéries de Recquignies avec son aide Imène Sliman, sujet algérien, 26 ans, demeurant à Sous-le-Bois. Une discussion s'éleva entre le polonais et son aide au sujet du placement de tuyaux. Sliman aurait, paraît-il, injurié Ratay. Celui-ci s'est armé d'un gros tiers-point et en a porté un violent coup à Sliman dans le côté gauche. Le docteur Taphanel, mandé aussitôt, a prescrit le transport d'urgence du blessé à l'hôpital de Maubeuge.

Hier matin, le chef de la police Prouveur et les gendarmes Goût et Mausuy, de Jeumont, après avoir constaté l'état du blessé, se mirent à la recherche de Ratay. Ce n'est qu'après avoir arrêté plusieurs polonais rencontrés sans papiers et leur avoir demandé des renseignements sur Ratay qu'ils parvinrent à découvrir son refuge, à l'Hôtel du Commerce, où il s'était arrêté, son coup fait.

Ratay a été ramené à Jeumont pour être conduit à Avesnes. La gravité de l'état de Imène Sliman ne pourra être connue qu'après une opération chirurgicale.

# PAS-DE-CALAIS

### BETHUNE

UN HOSPITALISE DEMENT S'ENFUIT. — D'autre part, nous apprenons que dimanche matin, au moment où les infirmiers de l'hôpital se disposaient à mettre la camisole de force à un malheureux dément, celui-ci réussit à se dégager, à prendre la porte et en même temps la clef des champs. On ne l'a pas encore retrouvé.

### ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

**ANNEQUIN**

**Un mineur se suicide**

Le 28 février, vers 16 heures, Mme Leburgue, demeurant coron 9 à Annequin ne voyant pas revenir son mari, de la mine envoya son fils le chercher. Personne n'ayant remarqué Leburgue dans la commune, et son passage n'étant pas signalé au contrôle de sortie de la mine, on dirigea les recherches dans la fosse. Après deux heures d'efforts on retrouva le malheureux mineur dans un bure ayant 100 mètres de profondeur. Il s'était suicidé, et sur un carnet qu'il portait sur lui, il faisait connaître à sa femme et à ses chefs sa funeste résolution, leur disait adieu et leur demandait pardon et déclarait qu'il souffrait trop de la tête.

Charles Leburgue, qui était âgé de 38 ans, avait pendant la guerre reçu un éclat d'obus à la tête. Il laisse une veuve et trois enfants.

**DIVION**

ABUS DE CONFIANCE. — M. René Olivier, boucher, route nationale à Divion, avait embauché le 11 février dernier, le polonais Alfred Laboszygfreid 30 ans. Durant les quinze derniers jours ce dernier alla percevoir le montant de plusieurs factures et disparut en emportant une certaine somme que M Olivier lui avait confiée. Arrêté à Bruay, il a passé des aveux et a été écroué à la prison de Béthune.

# EN BELGIQUE

### MOUSCRON

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Sabbe Adrienne, rue d'Angleterre, 54. — Carbon Maurice, rue du Bois, 87. — Breyne Antoine, rue Beau-Chêne, 4. — Vulsteke Mercédès, rue du Luxembourg, 8. — Vanwarterla Eugène, rue Couet, 82. — Christians Yvonne, rue Petit-Courtrai, 11. — Deslée Raphael, rue Bruxelles, 2[illegible]. — Dendiével Clément, chemin de Lille, 10. — Hinnekens Alfreda, rue du Petit-Courtrai, 12[illegible]. — Parmentier Fernand, rue Croix-Rouge, 1[illegible]. — Delaissé Paule, rue Station, 18. — Vandammele Godelieve, rue Industrie, 30. — Vandeputte Maurice, rue d'Herseaux, 2.

Publications. — Beckaert Elie, chaudronnier et Verfaillie Julie, soigneuse. — Fellebout Henri, marchand de chevaux et Cuvelier Rachel, doubleuse. — Mercier Ernest, dégorgeur et Malisse Julienne, soigneuse. — Van Dierendonck Raoul, chaudronnier et Declercq Marie, chamarreuse. — Notteboom Florimond, monteur et Vienne Céline, soigneuse.

### MENIN

**SUBSIDE DE 460.000 FR. A LA VILLE**

Un arrêté royal du 31 décembre 1923 accorde à la ville de Menin un subside de 460 000 fr. pour couvrir le déficit de l'exercice 1921.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Beerlandt Madeleine, Porte de Bruges, 89. — Verfaillie Gustave, Porte de Bruges, 480. — Vandeheydt Antoine, Porte d'Ypres, 4. — Ostyn Ernest, Porte de Bruges, 471. — Didier Florida, rue du Moulin St-Jean, 75.

*Publications.* — Windels Edmond, ouvrier linier et Sinnaeve Marie, ouvrière de filature.

*Décès.* — Taillieu Germaine, 36 ans, Porte d'Ypres, 61. — Goesaert Romanie, 89 ans, rue de Bruges 159. — Gryson Willy, 23 jours, Porte de Bruges, 405. — Vanneste Madeleine, 22 ans, rue de Flandre, 2. — Dujardin Henri, 2 mois, rue de l'Eglise, 27. — Delie Roger, 10 mois, à Wervicq. — Tertooy Gérard, 3 mois, rue du Moulin St-Jean, 46. — Roose Octave, 2 mois, Place de la Paix, 17. — Lanssens Eulalie, 6[illegible] ans, rue du Général Leman 30. — Coopman Marie, 70 ans, rue Royale, 88. — Soen Marie, 68 ans, Haut-Chemin, 48. — Carpentier Alphonse, 4[illegible] ans Place d'Armes, 12.

## COLOMBOPHILIE

**A WATTRELOS**

M. Georges Decauchy, venant de Roubaix, est autorisé à installer un colombier de pigeons-voyageurs rue du Damier, 66. M. Albert Steemput, venant également de Roubaix, est autorisé à installer un colombier de pigeons-voyageurs, rue du Verger, 2.

## TRIBUNE POLITIQUE

**COMMUNIQUES DES PARTIS**

**MENIN**

### Conférence de M. Debunne, député socialiste

On nous communique, avec prière d'insérer :

Hier, à 19 heures, a eu lieu à la Maison du Peuple, une conférence donnée par M. Debunne, député socialiste qui traita des derniers événements des Chambres Belges et la démission du Ministère Theunis.

A 6 h. 30, la grande salle de danse était déjà comble.

A 7 heures précises, DEBUNNE monte à la tribune. Il commence à faire l'historique de notre politique depuis l'armistice jusqu'à ce jour.

Il cite toutes les revendications ouvrières qui ont votées aux Chambres du temps du ministère de « L'Union Sacrée », dans lequel notre parti comptait quatre ministres.

On connaît la petite histoire du fameux caporal Devèze autour du drapeau de La Louvière, qui fit crouler ce ministère.

Les élections du 14 novembre 1921, auxquelles les socialistes perdaient deux sièges. Il fut ensuite créé un ministère clérico-libéral avec M. Theunis, comme premier ministre. « Theunis Compétence », était l'homme indispensable dans notre pays. C'est lui qui allait faire hausser notre franc ; c'est lui aussi qui allait rendre notre commerce florissant.

Que fut le travail du ministère Theunis pendant ces deux années ?

La coalition clérico-libérale détruisait, une par une — appuyée par les démocrates chrétiens — toutes les réformes démocratiques instituées par nos amis Vandervelde, Wauters, Anseele et Destrée.

Les Chrétiens qui, aux dernières élections avaient promis aux ouvriers les six mois de service militaire, votaient avec les réactionnaires les 12 et 14 mois de service ; accueillaient l'occupation de la Ruhr et suivirent aveuglement la politique Poincaré. Ils oubliaient les promesses faites à leurs électeurs.

Les démocrates chrétiens furent placés par leurs organismes devant la situation suivante : « Consentir ou briser ». Leurs conscience commence à bouillir. Les premières attaques furent menées contre Devèze et ministre Moeyersoen sur la loi des huit heures.

La question de confiance fut posée par le ministère réactionnaire sur le vote de convention économique Franco-Belge.

Le gouvernement fut mis en minorité et M. Theunis annonçait la démission de son ministère.

Notre pays se trouve donc sans gouvernement. Comment la crise ministérielle sera-t-elle résolue ? Une question délicate se pose.

L'orateur croit, d'après ses idées personnelles, que gouverner sans les socialistes est une chose impossible. Il prévoit qu'un ministère démocratique sera formé provisoirement pour liquider les choses urgentes et que nous allons vers la dissolution des Chambres et par conséquent des nouvelles élections qui apporteront au Parti socialiste une nouvelle victoire.

En Angleterre, nos camarades socialistes ont la direction du gouvernement Britannique en mains. En France, M. Poincaré est condamné. Au mois de mai nous aurons un gouvernement de gauche et démocratique, et en Belgique, si nous avons les élections, ce sera une victoire socialiste, qui aura pour conséquence un gouvernement socialiste.

Ces trois pays démocratiques marcheront la main dans la main et suivront le chemin démocratique.

A l'horizon s'élève le soleil rouge qui apportera aux peuples européens une paix durable. (Vives applaudissements et cris de Vive l'Internationale). La foule quitte la salle en chantant l'Internationale.

## *GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE*

### FEDERATION DU NORD DE LA FRANCE DES ASSOCIATIONS DE MUTILES REFORMES ET VEUVES DE LA GUERRE.

Le Conseil d'Administration a tenu sa réunion mensuelle le samedi 1er mars à 9 h. 30, au siège, sous la présidence de M. Batavoine, à l'effet de désigner les candidats que la Fédération présentera aux élections des membres de l'Office départemental des Pupilles de la Nation et d'examiner diverses questions à l'ordre du jour.

MM. Scrève, Vincent, Desorbaix, Mallez, Cassel, Lemaire, Degouy, Vandenberghe, Cannie, Marquis et Gryspeert assistaient à cette réunion.

Le conseil reçut communication des travaux de la semaine du combattant lors de son assemblée générale à Paris, le 17 février dernier.

Le cahier des revendications des invalides de guerre à présenter lors des prochaines élections législatives a été ainsi élaboré.

1 Droit à réparation corporelle. — 1. Intangibilité des droits acquis aux mutilés et bénéficiaires, de la loi du 31 mars 1919 sur les pensions. Perfectionnement de cette loi ; 2. Mise en harmonie du taux des pensions avec le coût de la vie ; 3. Réorganisation des commissions de réforme en vue d'une garantie plus effective des droits des mutilés ; 4. Suppression du délai limitant à 5 ans l'exercice du droit à réparation ; 5 Droit à la vie pour les tuberculeux de guerre et les gazés par l'organisation des soins en vue de leur procurer le repos et l'alimentation nécessaires ; 6. Droit aux soins et à l'appareillage pour tous les invalides de guerre dont la blessure ou la maladie est imputable au service.

2. Droit au travail et au reclassement social. — 7. Perfectionnement de la loi sur les emplois réservés. Application juste et intégrale de cette loi ; 8. Vote et application dans le délai le plus rapide de la loi sur l'emploi obligatoire des mutilés ; 9 Compensation de carrière à accorder aux fonctionnaires anciens combattants ou à leur veuve. Extension de ce régime aux administrations départementales et communales, et d'une façon générale à toutes les administrations visées dans la loi sur les emplois réservés. 10. A titre égal, droit de préférence accordé en toute circonstances aux bénéficiaires de la loi du 31 mars 1919.

3 Statut des associations de mutilés. — 11. Reconnaissance du droit pour les associations de mutilés, veuves, orphelins et ascendants, de jouir d'un statut légal leur accordant, au point de vue de la faculté d'acquérir et de posséder, une capacité au moins égale à la capacité actuelle des groupements corporatifs.

4. Action parlementaire. — 12. Engagement par les élus de rendre compte tous les six mois à la Fédération du Nord de la France des Associations de mutilés, réformés, veuves, orphelins et ascendants de la guerre, de leur action parlementaire en ce qui touche les revendications sus-énoncées.

Une étude très documentée de M. Desorbaix, sur la charte des mutilés fut très appréciée et les vœux présentés par l'association de l'arrondissement de Dunkerque furent successivement étudiés par le conseil d'administration qui décida de condenser en un rapport unique les divers avis exprimés par les associations représentées et d'en former ensuite un cahier très précis qui sera soumis à chacun des candidats au Parlement.

**TOURCOING**

### CONFERENCE A LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

C'est hier dimanche que la section tourquennoise organisait une grande conférence avec le concours du citoyen Husson, agrégé de l'Université, vice-président de la Fédération du Nord de la Ligue des Droits de l'Homme, dans la salle des fêtes de la Maison des Amicales laïques de Tourcoing. Près de cent cinquante ligueurs et sympathisants avaient répondu à l'appel.

M. Dubois, président, définit une fois de plus le but véritable de la Ligue, souligna les progrès du fascisme en Espagne et attira l'attention des républicains sur la politique actuelle du gouvernement qui nous achemine à la dictature. Il flétrit comme il convenait les députés qui, au mépris de la Constitution et de leur mandat, ont abandonné leur pouvoir législatif aux mains de l'exécutif en votant les décrets-lois. Il donna ensuite la parole au citoyen Husson qui traita, avec une logique serrée et une documentation précise, le sujet suivant : « Comment on mène les peuples ».

Sous la monarchie absolue, les peuples étaient menés à coups de trique. Est-ce à dire que depuis la Révolution de 1789, les peuples se gouvernent eux-mêmes ? La guerre 1914-1918 et les élections de 1919 nous prouvent le contraire. Pendant la guerre, des malheureux se sont sacrifiés, pendant que d'autres réalisaient des fortunes scandaleuses et en novembre 1919, le même peuple, à peine revenu d'une saignée sans pareille, élisait une chambre dont 300 membres sont millionnaires ou en passe de le devenir. Comment expliquer cet égarement de la volonté populaire ? L'orateur l'explique par la force de l'inconscience et la puissance de l'auto-suggestion. Il rappelle avec à-propos et non sans une humour maligne les expériences du pharmacien Coué ; lorrain plus connu en Amérique et en Angleterre que M. Poincaré. Il étudie des phénomènes où l'inconscience règne en maître et en dégage les lois essentielles. Il le retourne sur toutes ses faces, l'étudie dans tous ses domaines et montre enfin, à la lumière des faits et des événements, comment les gouvernements se servent de ces forces de l'inconscient, forces aveugles et puissantes, pour les mener à la guerre ou la banqueroute. Il prouve, avec une truculente ironie, que l'illusion est encore de nos jours la grande ironie directrice des peuples : l'illusion démocratique, l'illusion patriotique et l'illusion religieuse. Il nous met en garde contre les affiches suggestives, les mots de sympathie, les formules brèves comme « Si vis pacem para bellum », que l'on retrouve dans tous les discours des superpatriotes ; il nous recommande de suspecter ceux qui font faire aux morts « une politique qui n'est pas la leur ». Enfin, il engagea tous les auditeurs à tenir leur esprit critique en éveil, à dénoncer les embûches que tendent à chaque instant les ennemis du progrès et de la démocratie et c'est sous un tonnerre d'applaudissements qu'il termine une péroraison dans laquelle il magnifie l'œuvre de la Ligue et envoie tous les républicains de gauche, du modéré au communiste à la lutte contre cette coalition des capitalistes et des hauts financiers qui ruinent la France, l'Europe et dont le régime sombre dans la corruption, le scandale et la boue.

Excellente conférence du citoyen Husson, qui a dominé son sujet d'un bout à l'autre. Elle aura un retentissement dans les classes laborieuses tourquennoises, qui se préparent au combat contre la réaction, dont les jours sont comptés. C'est de bon augure pour le triomphe de la vraie République laïque, démocratique et sociale.

## Les Spectacles à Lille

**AUJOURD'HUI LUNDI**

**Nouveau Théâtre.** — A 20 h. 30, représentation de gala par la Comédie Française : La Mégère apprivoisée. Demain, Mardi-Gras, à 15 h. et à 20 h. 30 : Les Fêtards ; jeudi, création à Lille, de Stamboul, ouvrage lyrique de Trémisot ; vendredi : Le Duel, avec Mme Robinne et M. Alexandre ; samedi : Stamboul.

**Théâtre Provisoire.** — Relâche. Demain, mardi, à 15 h. et à 20 h. 30 : Les dernières aventures de Vidocq.

**Variétés.** — A 20 h. 30, La petite femme aux cheveux courts.

**Alhambra.** — A 20 h. 30 : La Grande Revue de l'Alhambra.

**Omnia.** — A 15 h. 30 et à 20 h. 30 : Kœnigsmark.

**Théâtre de l'Union.** — A 20 h. : Diavolo, reporter et la Prima Donna.

**Hall du « Réveil du Nord ».** — A 18 heures : Radio-Concert.


## VARIETES

Aujourd'hui, à 3 h. 30 et à 8 h. 30

FERNAND RENE, l'As du Rire, dans :

" La petite dame aux cheveux courts "

fantaisie bouffe en 3 actes, immense succès. Location à partir de 11 heures du matin. Téléphone 37-05.